

Togo : les élus locaux et parlementaires mobilisés autour du financement local de la CSU.

Les inégalités restent un défi essentiel à relever en matière de couverture sanitaire universelle. C'est en ce sens que le programme « Joint Learning Agenda » (JLA), un programme d'appui et d'apprentissage continue des organisations de la société civile (OSC) sur le financement de la Santé et la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) accompagne les OSC du Togo depuis deux ans. C'est dans ce cadre que le groupe de travail des OSC sur le financement de la santé et la CSU sous la supervision des points focaux JLA du Togo, a animé ce vendredi 19 mai 2023 à Lomé, une conférence de presse de lancement du plaidoyer à l'endroit des élus locaux et parlementaires sur l'amélioration du financement domestique de la santé, notamment la CSU.

En effet, depuis 2002, le Togo s'est engagé à augmenter son budget alloué à la santé d'un point par an avec de respecter l'engagement pris par les gouvernements africains à Abuja en 2001 d'allouer 15 % des budgets nationaux au ministère de la Santé. On note que ce budget a évolué en dents de scie, variant de 6,63 % en 2002 à 5,15 % en 2022, avec un pic de 8,33 % en 2020 dû à une mobilisation accrue pour lutter contre la pandémie à COVID -19. L'un des facteurs qui explique cette évolution en dents de scie est le faible financement domestique et la trop forte dépendance de l'extérieur pour financer les besoins de santé du Togo. Cet état de choses ne permettra pas au Togo d'atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU) à l'horizon 2030, surtout que 61% des dépenses de santé sont supportées par les ménages. C'est pour réduire cette tendance et augmenter le financement de la santé que les OSC JLA du Togo, sous la coordination des points focaux pays, ont initié un plaidoyer à l'endroit des élus locaux et des parlementaires en vue de porter haut leurs doléances vers le gouvernement togolais afin de garantir à tous les citoyens un accès

facile et équitable aux soins de santé, sans distinction de leur situation financière, ethnique et sociale.

Au-delà de jouer le rôle du relais, les communes devraient contribuer à lever des fonds domestiques pour assurer l'accès à ces services de santé de qualité, mais surtout à moindre coût aux populations.

« Il faut qu'il y ait des mécanismes qui puissent permettre à la population d'avoir accès aux services de santé même s'ils n'en ont pas les moyens. Un mécanisme devrait permettre de couvrir les besoins de santé de ceux qui n'ont pas les moyens. De même, le Togo doit réduire progressivement sa dépendance à l'extérieur pour ses besoins de santé, car le pays ne peut durablement pouvoir faire face à ses besoins de santé et aller vers la CSU s'il va toujours compter sur les fonds des autres. Ainsi, il faut nécessairement lever des ressources au niveau local et c'est la raison pour laquelle nous allons vers les communes. Elles sont aujourd'hui à l'avant-garde du développement. » a expliqué M. Kola Manzama-Esso, le coordonnateur de POSCVI-TOGO et Chef d'équipe des Points Focaux JLA du Togo.

Il poursuit dans le même sens en expliquant que les communes doivent comprendre la nécessité, pour elles, d'investir dans la santé de leurs administrés (Capital humain) en vue d'un développement intégral et harmonieux de leurs localités.

« Ces communes peuvent nous aider à aller durablement vers la CSU si elles ont les moyens suffisants pour financer la santé de leurs communautés. On veut que les communes comprennent qu'elles ne peuvent pas faire du développement avec des citoyens malades. Pour avoir un bon développement, il faut des bras valides, donc des citoyens bien portants. Ainsi, les communes ont intérêt à financer la santé de leur communauté pour que ceci en retour puisse avoir la force nécessaire pour travailler pour le développement local. » précise-t-il.

Il faut rappeler que cette action s'inscrit dans le cadre du Programme de Formation et d'Appui Continu des Organisations de la Société Civile sur le financement de la Santé et la Couverture Santé Universelle en Afrique Francophone, programme mis en œuvre par Impact Santé Afrique

(ISA) en collaboration avec ses partenaires, notamment GFF et Fonds mondial.

Précisons aussi que le Togo s'est engagé à atteindre la CSU d'ici 2030 conformément aux ODD des Nations-Unies auxquels il a souscrit et qui est inscrit dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Mais pour atteindre cette CSU à l'horizon 2030, le Togo doit faire des efforts dans le sens de la réduction des paiements directs à la charge du patient et la maximisation des prépaiements obligatoires, mais aussi promouvoir la mutualisation des risques à grande échelle et le recours aux recettes publiques générales pour couvrir ses besoins de santé et surtout ceux des personnes qui ne sont pas en mesure de contribuer pour leurs besoins de santé.